

Fonds de subvention PSJET Grand-Nord :

Votre accélérateur de croissance en Haïti !

Libérez le potentiel de votre MPME dans le Grand-Nord

Financé par la Banque mondiale, le Fonds de Subvention d'Appui aux Entreprises Haïtiennes (Fonds SAEH), composante clé du Projet d'Emplois dans le Secteur Privé et Transformation Economique (PSJET) Grand-Nord, est une initiative stratégique conçue pour propulser les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) dans cinq départements vitaux du nord d'Haïti : le Centre, l'Artibonite, le Nord-Est, le Nord et le Nord-Ouest.

Mis en œuvre par le Consortium AESA (Agriconsulting Europe S.A.) - UNITECH - IPEOS, ce projet s'étend sur 24 mois, témoignant d'un engagement durable pour le développement économique régional.

Pourquoi postuler ? Nos objectifs, Votre succès !

Le Fonds SAEH n'est pas qu'une aide financière ; c'est un partenariat pour une croissance durable. Nous visons à :

- **Accroître votre compétitivité** : Améliorez la qualité de vos produits et vos rendements pour élargir vos marchés et créer des emplois durables.
- **Favoriser la création et le maintien d'emplois** : En renforçant votre potentiel de croissance, nous contribuons à la vitalité économique et sociale de votre région.
- **Développer vos liens nationaux et internationaux** : Facilitez l'accès à de nouveaux marchés, l'adoption de technologies innovantes et l'établissement de partenariats stratégiques.
- **Améliorer l'opérabilité des chaînes de valeur** : Nous soutenons les projets qui renforcent les filières, les grappes d'entreprises et les coopératives, notamment par le financement d'équipements et de services communs, créant ainsi un écosystème commercial plus résilient et interconnecté.
- **Stimuler l'innovation, la recherche et le développement (R&D)** : Créez de nouveaux produits pour substituer les importations et conquérir de nouveaux marchés pour les produits haïtiens. Votre projet peut jouer un rôle clé dans l'autosuffisance nationale.

Êtes-vous Éligible ? Les critères clés pour une candidature réussie

Pour maximiser vos chances, assurez-vous de respecter les points suivants :

- **Statut juridique** : Vous devez être une personne morale (entreprise, coopérative, etc.), pas une personne physique.
- **Localisation du siège social** : Votre siège social doit être situé dans l'un des cinq départements éligibles (Centre, Artibonite, Nord-Est, Nord, Nord-Ouest).
- **Nationalité** : Votre entreprise doit être de nationalité haïtienne.
- **Ancienneté et opérabilité** : Légalement constituée et opérationnelle depuis au moins trois ans.
- **Nature de l'entreprise** : Une MPME privée, enregistrée conformément à la loi haïtienne.

- **Responsabilité directe** : Vous devez être directement responsable de la préparation et de la gestion de votre projet.
- **Stabilité financière** : Justifiez de sources de financement suffisantes, incluant vos fonds propres, pour la continuité de l'organisation et la mise en œuvre du projet. Des bilans et comptes de résultat des deux dernières années sont requis.
- **Formalisation** : Les entreprises informelles peuvent être éligibles si elles parviennent à se formaliser légalement pendant le processus de demande. C'est une opportunité de développement légal et durable.

Secteurs Soutenus : votre activité est-elle compatible ?

Nous cibons les secteurs éligibles qui ajoutent une valeur significative à l'économie :

- **L'Agriculture transformative** (transformation agricole ajoutant une valeur ajoutée à la culture de base)
- **L'Industrie légère** (incluant l'agro-alimentaire)
- **Les services**

Secteurs non éligibles :

- Le commerce (négoce sans transformation) ;
- Les industries de l'alcool et du tabac ;
- La construction (**sauf** 1) les petits travaux liés à une activité éligible nécessaire directement à la réalisation des résultats du projet et 2) les MPME fabricant de produits, d'équipements et d'intrants nécessaires à la construction).

Nature des subventions : des investissements concrets pour votre développement

Le Fonds SAEH finance des investissements clés sous forme de biens et services :

- **Machines, outils et équipements** : Acquisition, transport, installation et formation nécessaire à leur utilisation.
- **Prestations de services spécifiques** : Des services qui renforcent votre savoir-faire et votre capacité opérationnelle.

Nous privilégions également les initiatives collaboratives, finançant des biens et services ou de l'assistance technique qui bénéficient à plusieurs entreprises ou entités regroupées (exemples : clusters, coopératives) ayant un besoin commun.

Montants de subvention et votre contribution

Votre éligibilité et le montant maximal de subvention sont liés à votre chiffre d'affaires annuel (**hors commerce**). Les seuils de chiffre d'affaires déterminent la catégorie d'entreprise – micro, petite ou moyenne. **Ces seuils sont communiqués dans le Guide d'application.** Le montant de la subvention maximum par entreprise individuelle est de **15.000 USD** pour la micro, **30.000 USD** pour la petite et **50.000 USD** pour la moyenne entreprise.

En cas de subvention collective à un groupe d'entreprises, la subvention peut-être supérieure à 50.000 USD.

La subvention est une subvention de contrepartie pour laquelle la mobilisation des actifs de la MPME sont pris en considération ; la quotité de 1 :1 est appliquée c'est-à-dire pour chaque dollar de subvention apporté par le fonds, la MPME bénéficiaire doit mobiliser au moins 1 dollar.

Comment postuler ? Le processus étape par étape

1. **Dossier d'application** : Disponible à partir du **1er août 2025**. Le dossier comprend le formulaire d'application, ses annexes et le Guide d'application.
 - Pour les MPME connectées : Téléchargement du dossier sur notre site web.

- Pour les autres MPME : Remis en mains propres dans les bureaux/points focaux/antennes du PSJET.
- 2. **Soumission** : La date limite impérative est fixée au **15 septembre 2025 à 16h00**.
- 3. **Accompagnement** : Des sessions d'appui groupé auront lieu du **10 août au 10 septembre 2025** dans les cinq départements. Venez poser vos questions et améliorer la formulation de vos projets !
 - **Soumission physique obligatoire** : Un original papier, trois copies papier, et une clé USB contenant le dossier numérique. **Les envois par courrier, poste ou email ne sont PAS autorisés.**
 - Lieux de soumission : Bureau du Maître d'œuvre délégué (MDOD), points focaux et antennes du MDOD (adresses à déterminer).
 - Un accusé de réception vous sera délivré.
- 4. **Évaluation** : Processus rigoureux incluant une présélection, la possibilité d'un appui supplémentaire pour améliorer votre proposition, et une évaluation par un Comité de Sélection/Évaluation indépendant. En cas de non-présélection, vous avez une "seconde chance" de resoumettre votre projet amélioré lors du prochain appel.

N'attendez plus ! Préparez déjà votre projet avant que le dossier soit disponible !

Le dossier d'application est disponible sur le site à partir du 1^{er} août 2025.

- **Site Web** : <https://www.psjet-grandnord.com>
- **Courriel** : contact@psjet-grandnord.com

Le Fonds PSJET Grand-Nord : Votre partenaire pour une croissance durable et résiliente en Haïti !